

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION

08-12-2022

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION**

08-12-2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 17

VOTANTS : 22

N° DE LA DÉLIBÉRATION

2022-12-14 - N°05

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

15 DEC. 2022

L’an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni, à la salle Corot (haut), sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

Présents :

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Alain HERSCHKORN, Madame Christelle PELOUIN, Madame Nathalie DENECE, Monsieur Thierry SOULIER, Madame Sylvie VIGNAS, Monsieur Stéphane DUBERGER, Madame Stéphanie MARINHO, Monsieur Alain TROUFLEAU, Madame Christèle FONTENEAU, Madame Carole GAUTHIER, Monsieur Gérard PENDARIES, Madame Mathilde MARQUES, Madame Françoise BEAUGUET, Monsieur Laurent VIALANEIX, Madame Malvina PIN, Madame Aurore BARBOT.

Absents représentés :

M. VENTALON	donne pouvoir à	Mme VIGNAS
M. RINGEVAL	donne pouvoir à	M. PENDARIES
M. LARGEAU	donne pouvoir à	M. DUBERGER
Mme PENDARIES	donne pouvoir à	M. HERSCHKORN
Mme MAHE	donne pouvoir à	Mme MARINHO

Absents non représentés :

Mme CARTAU-OURY, Mme NGANTCHUE, Mme FABRE, M. BEL ANGE, M. DIAZ, Mme DUCROQUET, M. LE TALBODEC

Secrétaire de séance : Mme Christelle PELOUIN

OBJET : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS (IARD) POUR LA PÉRIODE 2024-2027 AVEC LE CIG GRANDE COURONNE



OBJET : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS (IARD) POUR LA PÉRIODE 2024-2027 AVEC LE CIG GRANDE COURONNE

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la convention constitutive du groupement de commandes pour les assurances IARD,

CONSIDÉRANT l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes, pour la période 2024-2027, en matière de simplification administrative et d'économie financière,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'UNANIMITE

DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2024-2027,

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

DÉCIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits. Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture.

A Saintry-sur-Seine, le 14 décembre 2022

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Commune de Saintry-sur-Seine. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SAINTRY SUR SEINE' around the perimeter and 'GRANDE COURONNE' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a black ink signature that appears to read 'Patrick RAUSCHER'.

Patrick RAUSCHER

